



BUREAU DU 8 JUIN 2022				
DÉLIBÉRATION N°	B2022	06	08	03

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

076-257604371-20220608-B20220608\_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/06/2022

Affichage : 09/06/2022

Pour l'autorité compétente par délégation



- Date d'envoi de la convocation : 2 juin 2022
- Nb de membres en exercice : 26
- Nb de membres présents<sup>1</sup> : 16
- Nb de membres absents et ayant donné pouvoir : 2
- Nb de membres absents et excusés : 8

## CONTRATS PUBLICS

### TRAITEMENT DES DÉCHETS ULTIMES ISSUS DU PERIMÈTRE DU SMEDAR

#### APPEL D'OFFRES OUVERT

#### AUTORISATION DE LANCEMENT ET DE SIGNATURE

Le quorum constaté,

Monsieur Jean-Pierre CARPENTIER, Vice-Président, donne lecture du rapport suivant :

Mes Chers-ères Collègues,

Par marché en date du 9/10/2018, le SMEDAR a confié à un prestataire, le traitement des déchets ultimes (D.U.) issus du périmètre du SMEDAR en Installation de Stockage de Déchets Non Dangereux (ISDND). Il s'agit de déchets ménagers et assimilés ou de déchets non dangereux des entreprises dont la part valorisable a été extraite. Ces déchets sont principalement issus du tri des déchets de type encombrants, réalisé sur le site de l'Ecopôle VESTA à Grand-Quevilly. Le marché prévoit par ailleurs un prix pour l'enfouissement de mâchefers, dans l'hypothèse d'un lot non-commercialisable, et dans le cas d'un dysfonctionnement de l'UVE.

Conclu pour une durée maximum de 4 ans, ce marché arrivera à échéance le 9/10/2022. Il convient donc d'autoriser dès à présent le lancement d'une nouvelle procédure de mise en concurrence, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Type de procédure : Appel d'offres ouvert (*articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R.2161-5 du Code de la commande publique*)
- Forme du marché : Accord-cadre avec un seul opérateur économique, un minimum et un maximum en quantité et émission de bons de commandes (*articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R.2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique*)
- 

quantité minimum annuelle	quantité maximum annuelle	Montant estimatif	
		annuel	Sur la durée du marché
200 tonnes	7 000 tonnes	637 000 € HT	2 548 000 € HT

<sup>1</sup> Sur site et en visioconférence.

- Durée du marché : 1 an ferme, reconductible 3 fois pour de nouvelle période d'un an (*minimum et maximum en quantités identiques pour les périodes de reconduction*)
- Type de prestation : Marché de services

**Compte tenu des éléments présentés, et en conclusion, il est proposé :**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
 Vu les articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique,  
 Vu les articles L2125-1 1°, R. 2162-1 à R. 2162-6, R. 2162-13 et R. 2162-14 du Code de la commande publique,  
 Vu la loi n°2021-1465 du 10/11/2021 portant diverses dispositions de vigilance sanitaire,  
 Vu la délibération C20200909\_07 du Comité du 09/09/2020 accordant délégation au Bureau,  
 Considérant le rapport présenté,

Article unique – D'autoriser le Président du SMÉDAR à lancer une procédure d'appel d'offres ouvert pour la passation d'un marché relatif au traitement des déchets ultimes selon les caractéristiques décrites ci-dessus, à le signer et à régler toute question qui pourrait naître de son exécution.

**Le Bureau syndical, après en avoir délibéré, décide d'accepter à l'unanimité les conclusions sus-exposées et de les convertir en délibération.**

<b>Nb de votes POUR</b>	<b>18</b>	FAIT À GRAND-QUEVILLY LES JOUR, MOIS ET AN SUSDITS
<b>Nb de votes CONTRE</b>	<b>00</b>	POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
<b>Abstention(s)</b>	<b>00</b>	LE PRÉSIDENT

Stéphane BARRÉ